



Communiqué de presse

Paris, le 8 novembre 2018

Signature de l'accord entre les organisations du cinéma et Canal+

Depuis plusieurs mois, des discussions ont eu lieu entre Canal+, premier acteur du financement du cinéma en France – 160 millions d'euros en 2017 – qui bénéficie de fenêtres d'exploitation exclusive des œuvres qu'il préfinance, et les organisations professionnelles du cinéma français sur les investissements de la chaîne. Ces pourparlers avaient malheureusement échoué il y a quelques semaines.

Une réunion organisée mardi 6 novembre par le ministre de la Culture, avec l'ensemble des parties concernées a permis le déblocage de la situation et un accord très positif pour l'ensemble de la filière a finalement été trouvé.

Cette signature va en outre permettre de conclure très prochainement le dossier de la chronologie des médias, en débloquent la signature de l'ensemble des parties prenantes.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC